

Colloque

Droit des biens et pratique des affaires

Vendredi 10 novembre 2017 > 8 h 45 à 17 h 30

Pôle juridique et judiciaire, Pey Berland, amphi Duguit



Direction scientifique :
Frédérique Julienne,
maître de conférences-HDR, IRDAP

IRDAP

Institut de recherche en droit
des affaires et du patrimoine

université
de **BORDEAUX**

Matin : Qualifications du droit des biens et pratique des affaires

9h Ouverture du colloque: Les occurrences du droit des biens dans le contentieux du droit des affaires (jurisprudence nationale et locale)

O. Maraud et G. Lamouroux, *doctorants de l'IRDAP*

9h15 L'unité et l'indivisibilité du patrimoine à l'épreuve du droit des affaires

B. Mallet-Bricout, *professeur, Université Lyon 3*

9h45 Les nouveaux droits réels : application en droit des affaires

F. Julienne, *maître de conférences HDR, université de Bordeaux*

10h15 L'apport du droit des affaires au droit commun de l'immatériel

N. Binctin, *professeur, Université de Poitiers*

10h45 : Pause-café

11h15 L'aménagement du transfert de propriété en droit des affaires et de la jouissance

S. Allory, *notaire, membre de l'Atelier du droit des sociétés et de l'entreprise du CRIDON du Sud-Ouest*

11h45 Le droit de revendication du propriétaire en droit des affaires

F. Pérochon, *professeur, Université de Montpellier*

12h15 : Discussions avec la salle

Après-Midi : Gestion des biens et pratique des affaires

Gestion collective des biens et droits sociaux

14h15 **Gestion et cession des droits sociaux communs**

E. Naudin, professeur, Université de Strasbourg

14h45 **Gestion et cession des droits sociaux démembrés**

B. Dondéro, professeur, Université Paris I, Panthéon Sorbonne

15h15 **Gestion et cession des droits sociaux indivis**

B. Joyeux, juriste consultant au CRIDON du Sud-Ouest

Gestion collective des biens et entreprise en difficulté

15h45 **Les biens soumis à la procédure collective**

L. Sautonie-Laguionie, professeur, université de Bordeaux, directrice-adjointe, IRDAP

16h15 **Les cessions d'actif**

B. Saintourens, professeur, université de Bordeaux

16h45 **Table-ronde avec la participation de :**

P.-E. De Oliveira, avocat, Président de l'Institut du droit des affaires du Barreau de Bordeaux ;

J.-D. Sylvestri, mandataire judiciaire ;

D. Goujon, notaire, chargé de cours à l'université de Bordeaux.

Tarif et droit d'entrée

Colloque validé au titre de la formation continue obligatoire des avocats

Formation éligible au FIP-PL

150 euros pour la journée

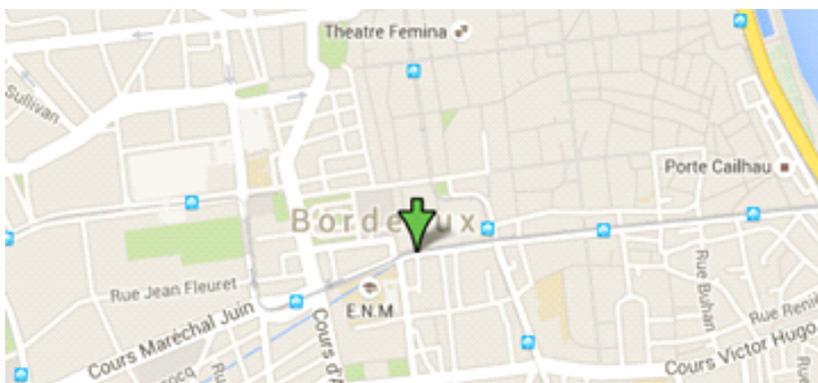
Entrée libre, sur inscription, pour les étudiants et enseignants-chercheurs

› Plan d'accès :

› tram lignes A et B, arrêt **Hôtel de ville**.

Depuis la gare de Bordeaux Saint-Jean :

À l'arrêt «Gare Saint-Jean», prendre le tram «Ligne C» direction «Cracovie», descendre à l'arrêt «Porte de Bourgogne», puis prendre le tram «Ligne A» direction «Le Haillan Rostand», descendre arrêt «Hôtel de Ville»



avec le soutien financier de la
Mission Droit et Justice



Inscription obligatoire auprès de :

Elodie Chagnaud

chargée de la recherche

T 05 56 84 65 59

elodie.chagnaud@u-bordeaux.fr

Plus d'informations : <https://irdap.u-bordeaux.fr>